

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC L'ARBRESLE, 1134 RUE CLAUDE TERRASSE 69210 L ARBRESLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 3 000 €.

Monsieur Guilhem DUFAURE DE LAJARTE représentant D2L HOLDING représentant 1540, représentant de la société 1540I S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 305 RUE GABRIEL VOISIN 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
SAS 1540	3 000	3 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

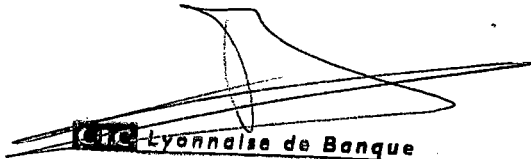
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 juin 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14


CIC Lyonnaise de Banque
1134 rue Claude Terrasse
69210 L'ARBRESLE
Tél. 04 37 70 39 84